47e Année - N° 3425. Le N° 0.25 c. PARAIT LE SAMEDI 22 Juin 1935

SISTERON-JOURNAL

REPUBLICAIN DE GAUCHE

Politique - Littéraire - Sportif - Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS
payables d'avance
Basses-Alpes et départements limitrophes ..... 13 francs.
Autres départements ..... 15 francs.
Etranger ..... 25 francs.
On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste

Administration et Rédaction : 25, Rue Droite, 25, SISTERON
R. C. Sisteron 117. C.-C. Postal Marseille 156-36.
Fondateur : A. TURIN — Directeur : M.-PASCAL LIEUTIER

— Les manuscrits non insérés ne seront pas rendus. —
Les annonces sont reçues à l'AGENCE HAVAS, 62, rue de Richelieu, (2e), *et au Bureau du Journal.*

ANNONCES
Judiciaires, (la ligne) 1,50
Réclames, (la ligne) 1,50
Commerciales, (la ligne) 1,50
Pour les grandes annonces et les annonces répétées, on traite de gré à gré.

A LA CITADELLE

Avant tout, une bonne nouvelle, le prix des places a été aménagé en tenant compte de l'époque de crise que nous traversons. Les chaises d'honneur sont diminuées, 22 francs au lieu de 26 francs. Les premières 18 francs au lieu de 22 francs. Il n'est pas touché au prix des secondes à 15 francs qui sont bien placées à l'ombre. Malgré les charges très lourdes, il n'est rien touché au prix des populaires qui demeurent à 5 francs.

Le Théâtre Municipal de la Citadelle de Sisteron est bien le seul théâtre de plein air qui, pour cent sous, permette d'entendre de grands artistes de plein air de la Comédie Française, du Théâtre National de l'Odéon et de la Porte Saint-Martin, sans oublier Charpin, notre comique national. On saura gré à MM. Balpétré et Marcel Provence de leur effort dans l'aménagement du prix des places. On souhaite qu'il leur en soit tenu compte car ils se privent ainsi d'une part de recette non négligeable.

La presse, voix de l'opinion, les remercie de leur geste qui ne surprendra pas.

***

Avant le MARCHAND DE VENISE

Le grand drame de Shakespeare se prête à une vaste mise en scène où M. Balpétré, de la Comédie Française, déploiera ses dons bien connus d'animateur de scène de plein air.

La mise en scène grandiose ne sera pas le moindre agrément du gala du 14 Juillet à la Citadelle Sisteronnaise.

Le dernier acte nous ramène au *Rialto* de Venise. On voit passer *Antonio* (Philippe Rolla) et *Bassiano* (F. Rozet) avec un geolier. C'est très couleur locale. La Citadelle a été longtemps prison. On y enferma Casimir de Pologne qui y passa une saison avant d'épouser la blanchisseuse de Grenoble et d'aller régner sur les Polonais. *Shylock* (M. Balpétré) arrête par le bras le geolier qui conduit *Antonio* dans les sombres cachots de la Citadelle. *Shylock* est inhumain :

Geolier ! veillez sur lui, qu'on ne me parle pas
De pitié. Veillez bien, suivez le pas à pas,
Tenez le par le bras, Voilà cet imbécile
Qui prêtait son argent gratis ! veillez sur lui
Geolier !

Prêter son argent gratis, c'est le vieux juif *Shylock* un crime. On pense à Saint François d'Assise dans un sens opposé. Le saint, fils de la Provençale de Tarascon, créa les monts de piété et s'insurgea contre les prêts à intérêt. Et l'on sait que Saint François passant par Sisteron y créa le couvent des Cordeliers.

Le ton monte entre *Shylock* et *Antonio*. Il faudra voir jouer cette scène pathétique par Balpétré et Ph. Rolla. Ce sera très émouvant. Le vieux juif s'exclame avec rancœur :

Tu m'as apppelé chien devant la ville entière.
Puisque je suis un chien, prends donc garde à mes crocs.

On comprend l'exclamation de Bassiano

Voila bien le coquin le plus dur qui jamais
Ait vécu parmi nous.

Mais d'où vient la haine de *Shylock* envers le bon *Antonio* ? *Antonio* va le dire :

A ce persécuteur j'ai souvent arraché
Maint pauvre débiteur que je tenais caché
Et pour qui je payais. De là me vient sa haine.

On comprend. C'était un crime inexpiable ! Shylock se venge.

Le tableau suivant nous conduit au tribunal de la Sérénissime République de Venise. *Le Doge* (Philippe Damorès, de la Porte Saint-Martin, le grand artiste qui a joué 1000 fois *Flambeau* dans *l'Aiglon*) préside entouré des Magnifiques, des Juges. La scène de la Citadelle se prête très bien à ces tribunaux. On y verra des costumes splendides, venus de Paris. Le costume du *Doge* est une vraie merveille, fidèle aux portraits du palais des Doges.

On introduit *Shylock*. Le *Doge* fait appel à sa clémence, au pardon.

Et renonces enfin à ce prix par trop cher
Qui consiste à lui prendre une livre de chair.

Mais Shylock est inflexible. Il jure par le sabbat. Il veut sa livre de chair. Il jure par le saint prophète. Il veut la livre de chair, il l'exige. Il crie, il hurle, s'emporte, frappe le sol avec sa canne, repasse son couteau sur le cuir de son soulier, en mettant un genou en terre. Gratiano lui lance :

Juif, si tu veux qu'il ouvre une large blessure,
Passe le sur ton cœur et non sur ta chaussure
Car il n'est pas de pierre aussi dure que lui.

Ce n'est pas tout. Voici la balance pour peser la livre de chair découpée sur *Antonio* (Rolla). La scène est horrible, d'un intérêt dramatique remarquable. Elle sera jouée par des maitres. Balpétré, Rolla, Damorès, François Rozet. Mais nous verrons la fin et le sourire gracieux de M.-T. Payen.

***

Voici la distribution du
MARCHAND DE VENISE

Shylock, M. Balpétré, de la Comédie Française ; *Antonio*, M. Philippe Rolla, du Théâtre National de l'Odéon ; *Bassiano*, M. François Rozet, de l'Odéon ; *Le Doge de Venise*, M. Philippe Damorès, de la Porte Saint-Martin ; *Lorenzo*, M. Alex Simonet, de l'Odéon ; *Gratiano* M. Stephen Audel, de l'Odéon ; *Tubal*, M. Georges Bory ; *Un juif*, M. Doret ; *Portia*, Mle M.-T. Payen ; *Jessica*, Mle Jacqueline Lehmann, de Marinette Perrin, de la Porte Saint-la Porte Saint-Martin ; *Nerissa*, Mle Martin, etc...

Partie musicale sous la direction de M. Gras, directeur du conservatoire national d'Aix.

Nous donnerons sous peu la distribution magnifique de *Sganarelle*, de Molière. Disons que le rôle du mari infortuné sera tenu par Charpin que l'on connaît sous les traits de *Panisse*, mais qui est aussi un grand comique classique, sans doute le premier de ce temps.

Vaste mise en scène. Participation des Amis de la Citadelle. Autocars d'Aix et des Alpes.

***

MUSIQUE CLASSIQUE

Nos pays ne sont pas très choyés en musique classique. L'occasion d'entendre de la musique classique est rare, et cependant que d'amateurs, notamment dans nos vaillantes sociétés musicales ! Aussi tous les amis de la musique classique se retrouveront le 14 Juillet à Sisteron où M. Gras, l'éminent directeur du Conservatoire national de musique d'Aix, conduira une exécution remarquable. Nous en donnerons le programme sous peu. Le programme a été établi par M. Cadou, directeur de la musique au Théâtre National de l'Odéon. On entendra le violoncelle admirable de M. Gras, et aussi le violon solo de l'excellent musicien qu'est M. Pourcin, professeur à l'Ecole Nationale de musique d'Aix et aussi l'alto de M. Sigallas, musicien réputé.

Les Amis de la musique classique se trouveront devant une interprétation musicale très soignée. Ces messieurs répètent à Aix depuis quelques jours sous la direction éclairée de M. Gras, que nous reverrons avec un vif plaisir à notre chère Citadelle.

Chambre de Commerce des Basses-Alpes

REUNION DU 5 JUIN 1935

Les membres de la Chambre de Commerce de Digne se sont réunis à Digne, le 5 Juin, sous la présidence de M. Emile Eyriès.

14 membres sont présents.

M. le Préfet assiste à la séance.

M. le Président adresse les félicitations les plus sincères des membres de la Chambre, à M. René Feld, secrétaire général, pour l'avancement mérité qu'il a reçu depuis la dernière séance.

La séance ayant été déclarée ouverte, il est procédé à l'élection de trois représentants patrons pour les groupes XVI, XVII, XX, XXI, XXII, du Conseil Supérieur du Travail, en remplacement des membres décédés.

La Chambre de Commerce, justement émue, tant des facilités administratives que du fait de l'insuffisance des lois dont bénéficient les étrangers s'établissant commerçants en France,

Demande au Gouvernement et au Parlement de hâter la discussion des projets de lois Nos 2494 et 2704, déposés par MM. Lachal, Deudon et Grisoni.

Statuant sur les dispositions du décret du 30 Novembre 1934, appliquant la loi du 15 Avril 1930, sur la suppression des droits proportionnels des patentes sur les locaux d'habitation et la répercussion de cette suppression sur les budgets communaux et départementaux, la Chambre émet le vœu : Que le déficit à provenir sur la suppression des droits proportionnels de patentes sur les locaux d'habitation des industriels et commerçants soit compensé dans les budgets locaux par des économies ; et, dans le cas ou ces économies ne suffiraient pas exclusivement, par le relèvement de la contribution personnelle et mobilière sur tous les habitants d'une même localité.

La Chambre adopte un vœu de la Chambre de Commerce de Marseille demandant que le Gouvernement prenne les mesures nécessaires pour l'abaissement des droits de circulation sur les vins et sur les cidres, droits qui grèvent ces produits d'un taux excessif et, dans tous les cas, qu'un tarif uniforme soit établi, mettant sur un pied d'égalité le producteur et le commerçant.

Un vœu sur la situation désastreuse du Tourisme en France est adopté à l'unanimité.

La Chambre adopte également un vœu présenté par le Comité Economique Régional de l'Est, sur la sauvegarde du Pays.

En réponse à une lettre de M. le Ministre du Commerce au sujet de la participation des artisans aux marchés de travaux pour le compte des administrations publiques, la Chambre estime qu'il convient de laisser, dans chaque cas d'espèce, aux administrations intéressées, le soin de déterminer les travaux qui seront attribués de préférence aux maitres artisans.

La Chambre demande aux Pouvoirs Publics : d'enlever tout prétexte aux attaques intérieures ou extérieures contre le franc, en prenant d'urgence les mesures propres à équilibrer le budget, à réduire les dépenses publiques, à alléger les charges fiscales et à faire baisser le prix de la vie.

La Chambre demande à nouveau et de la façon la plus pressante, la révision des décrets lois portant réforme fiscale.

Acte est donné de la communication du compte rendu de l'Assemblée des Présidents des Chambres de Commerce et de la réunion du XIme Comité Régional.

M. le Président donne connaissance à ses collègues de la suite donnée aux divers vœux précédemment émis et des réponses reçues des diverses administrations ainsi que des Parlementaires du Département.

La Chambre adopte un vœu présenté par M. Richaud, demandant à l'Administration des P. T. T. que le courrier des Alpes, acheminé sur Marseille par le premier train de descente et arrivant à Marseille vers 10 heures, soit distribué le même jour aux boulevards extérieurs de cette ville où se trouvent de nombreuses industries afin d'éviter un retard qui, étant donné les fréquentes variations du cours des marchandises, porte un grave préjudice tant à l'industrie Marseillaise qu'aux commerçants et industriels des Alpes.

La Chambre adopte ensuite un vœu présenté par l'Association Bas-Alpine du Commerce et de l'Industrie, demandant l'annulation des décisions prises par les Commissions départementales instituées pour délibérer en matière de fixation des bénéfices industriels et commerciaux, ainsi qu'une désignation mieux appropriée des membres composant cette commission par la Chambre de Commerce.

La Chambre renouvelle ses précédentes délibérations sur la Loterie Nationale, la vente avec prime ou timbres-primes et l'attribution de primes aux acheteurs par la voie du sort.

La Chambre statue ensuite sur diverses demandes de subvention qui lui sont soumises.

L'ordre du jour étant épuisé, M. le Président remercie M. le Préfet d'avoir bien voulu, par sa présence à cette réunion, donner une nouvelle preuve de l'intérêt qu'il porte aux affaires commerciales et industrielles des Basses-Alpesp. M. le Préfet donne à nouveau l'assurance de son vif désir d'apporter la collaboration entière de l'Administration aux travaux de la Chambre.

La séance est levée à 16 heures 30.

Lettre ouverte

A MON AMI
Titin BRISEMOTTE

Marseille le 18 juin 1935.

Mon cher Titin,

Le Congrès S. F. I. O. dont t'entretenait ma dernière, s'est terminé mercredi dernier après le vote d'une motion où le rédacteur Vincent Auriol, qui doit être chimiste, s'est efforcé en un dosage savant, de concilier les éléments, quelque peu contraires, d'extrême droite et d'extrême gauche du parti. Il appert de ce long document que les éléments de modération du parti ont pris le dessus sur les autres. On n'y renie pas la Patrie ; on admet la défense nationale ; on consentira au besoin à participer au pouvoir (par 2.168 voix contre 803) ; on persiste à accorder le vote et l'éligibilité aux femmes (par 2.117 voix contre 729) ; on ne parle plus du partage de la propriété et du Capital.

Encore un petit effort et il n'y aura plus rien dans le programme qu'un bon démocrate ne puisse adopter.

Il n'est plus question de monter à l'assaut de la patrie, de la propriété et de la conscience. Est-ce habileté, est-ce franchise ? l'avenir nous l'apprendra, mais je crois pouvoir te répéter pour le parti, ce que je t'écrivais la semaine dernière de Léon Blum : Le parti évolue lentement mais surement, parce qu'il approche du moment où il faudra, inéluctablement, accepter le pouvoir ou disparaitre. Alors on est obligé de lâcher du lest et de mettre de l'huile dans les rouages.

On laisse, par nécessité, les instruments d'assaut à Ca... a... chin (à vos souhaits).

Le Ministère de M. Laval a obtenu les Pleins Pouvoirs qui avaient été refusés à M. Flandin et Bouisson. Pourquoi ? C'est que les députés batailleurs ont senti que çà commençait à aller mal, la rue commençait à bouger. Ici, les transparants des Journaux étaient suivis par une foule tenace et qui commençait à discuter ferme. Pense donc de ce qu'elle devait être à Paris. Il faut dire une chose, Titin, c'est que le Président Pierre a promis aux honorables députés que ces pouvoirs expireraient le 31 Octobre et qu'il leur demanderait de ratifier les décisions prises. Çà, çà me laisse pantois. Je me demande si on continue à se payer notre bouillote. Ou les pleins pouvoirs ont force de loi, ou bien alors c'est pas des pleins pouvoirs.

Tu penses que çà va se passer comme d'habitude ; on va toucher forcément à une catégorie de citoyens qui vont crier comme des putois, ameuter leurs syndicats, leurs élus et lorsque le président demandera la ratification des décrets d'économies, le parlement la refusera.

Maintenant le président Laval fait dire par les agences qu'on ne touchera pas à ceux-ci, pas à ceux-là, ni à ces autres. On fera des économies sans toucher à personne. On va seulement lutter contre les abus. Enfin ! on va s'y mettre, depuis qu'on nous le promet, il serait temps.

— « ... Il se confirme de la sorte que la première phase de la défense du franc sera, outre les mesures de contrôle et de règlementation du marché déjà amorcées, une politique de compression hardie des dépenses abusives, des gaspillages, des cumuls

© VILLE DE SISTERON

excessifs qui s'échelonnent par centaines de millions dans l'écrasante comptabilité publique ».

Une paille, Titin, qu'est-ce que tu en dis ? des abus qui s'échelonnent par centaines de millions. N'est-ce pas un abus d'avoir tant attendu pour supprimer ces abus ? Et n'est-ce pas un abus de n'avoir pas depuis longtemps supprimé ceux qui avaient causé ces abus ou qui les toléraient? Çà, oui, c'est abusif !

Mais ce qui est abusif, c'est de nous dire qu'on va supprimer ces centaines de millions d'abus sans toucher à personne. Je ne suppose pas qu'ils n'étaient qu'une vingtaine à toucher ces centaines de millions. Parce que, alors, nos hommes au pouvoir y allaient un peu fort. Ils ne vont tout de même pas nous faire croire qu'ils avaient tous la cataracte ; çà me ferait trop penser à celles du Niagara !

Mais rassure-toi, Titin, tu verras qu'on finira par trouver quelqu'un à tondre sans trop le faire crier. C'est d'ailleurs toujours le même : c'est le mouton français que M. Herriot a baptisé, pour lui faire plaisir : « le français moyen ».

A peine en fonction, le ministère s'est trouvé en deuil de M. Marcombes, ministre de l'Education Nationale. C'était, parait-il, un brave homme, alors c'est dommage. Il n'y en a pas tant que çà, qu'on puisse les perdre sans les regretter.

Du coup, William qui n'était plus ministre, est à nouveau ministre. Parti ministre de la marine marchande sur le « Normandie », pour accompagner Mme Lebrun, il apprenait avant d'être à New-York qu'il était renversé. Puis Fernand Bouisson lui faisait savoir qu'il le laisserait ministre jusqu'à son retour à Paris, afin qu'il n'ait pas l'air à New-York d'un simple resquilleur. 48 heures après, il apprenait qu'il était de nouveau renversé avant d'avoir été investi. Il espèrait un moment être gardé par le nouveau premier, Pierre, qui était pour lui un ami ; mais, pour les besoins de la chimie parlementaire — les dosages — il était laissé pour compte. A peine rentré au Havre, on lui faisait savoir qu'il était de nouveau ministre ; de sorte que, entre le Havre et New-York, il avait perdu et retrouvé trois fois son maroquin en peau de marocain.

La morale de l'histoire c'est le très vieux proverbe « Le malheur des uns fait le bonheur des autres ».

Titin, il vaut mieux faire partie des autres.

Du côté de la politique étrangère il y a un nouveau pépin. Faut pas que çà t'étonne, c'est pas fini ; c'est comme les cheveux d'Eléonore, quand il y en a plus, il y en a encore.

Les Anglais nous ont lâché une fois de plus. Ils se sont entendus avec les Allemands — j'ose plus dire les boches, nous sommes plus b...oches qu'eux —. Les Anglais ont accordé, sans nous consulter, aux Allemands, l'augmentation de leur flotte de guerre jusqu'à 35 0/0 de la puissance de la leur.

Après çà, tu voudrais pas que la France désarme ? On a beau être pacifique, pas vouloir se battre, mais il faut tout de même pouvoir se défendre.

A quoi qu'ils pensent les Englichs? Ils voient pas que nous allons être obligés d'augmenter notre flotte, pour pouvoir défendre, si besoin est, nos côtes de la Manche, de l'Atlantique et de la Méditerranée, ainsi que nos colonies. Ils ne pense pas que l'Italie va être obligée d'en faire de même. Croient-ils que Bénito va avaler cette couleuvre avec facilité?

Parbleu, voilà « that is the question » comme ils disent. C'est leur petit jeu de bascule qui continue. Ils pratiquent tout naturellement le système de la douche écossaise. Ils nous donnent chaud et froid, tour à tour, à chacun, de façon à nous faire bien sentir qu'ils demeurent les arbitres de la situation et uqe si nous faisons un pas sans leur permission, ils auront vite fait de faire changer la face de nos affaires.

Ils avaient fait comprendre à Mussolini qu'ils le verraient d'un mauvais œil s'installer en Ethiopie et, comme Bénito s'apprête à passer outre, hop ! un coup sur la manette boche et croquemitaine Hitler sort de la boîte pour faire peur au méchant petit Bénito qui n'est pas satisfait de son plat de macaroni et voudrait bien manger, de temps en temps, quelques fruits exotiques du jardin Abyssin.

Ah ! ces saxons, qu'ils soient anglo-saxons ou bocho-saxons, on ne peut jamais s'y fier.

Toujours est-il que l'horizon n'est n'est pas encore bien clair, je me demande encore si je pourrai pêcher tranquillement à la ligne, cet été, sur les bords de la Durance ou du Buech. Qu'est-ce que tu en dis, Titin, je la prépare la ligne ou je la prépare pas ?

Ecoute, je vais toujours la préparer, donne à manger aux asticots, qu'ils soient pas tous morts quand j'arriverai.

L. SIGNORET.

Croix - Rouge Française

Le Comité de Sisteron s'est réuni en assemblée générale le 31 Mai. Au cours de cette réunion il a été rendu compte de l'activité du Comité qui s'est efforcé d'étendre son action sociale.

Reconstitué en juillet 1933, il a ouvert en Octobre de la même année une consultation de nourrissons avec le concours des médecins de la ville qui prennent avec beaucoup de dévouement leur tour de service annuel par ancienneté. Cette consultation a lieu les premiers et troisièmes samedis de chaque mois.

Au cours de cette année de début, nous avons eu la satisfaction de constater l'assiduité des mères, qui viennent de plus en plus nombreuses à la consultation, dont elle reconnaissent les bienfaits et dont elles retirent des enseignements précieux pour la santé de leur bébé.

En 1933, il y a eu 93 enfants ; en 1934, il y a eu 231 enfants ; dans les cinq premiers mois de 1935, il y a eu 154 enfants ; Soit à ce jour : 478 enfants ayant fréquenté notre consultation.

Quand l'enfant est amené, il est pesé nu pour voir son augmentation de poids depuis sa dernière visite. Il est examiné par le médecin qui s'inquiète de son alimentation et de son état général.

La majorité sont sains, robustes et bien portants et si par hasard il y a quelques déficiences le médecin alerte la maman.

Nous donnons différentes farines, crême d'orge, crême de riz, crême d'avoine, lait condensé et autres que nous obtenons gracieusement des fabricants.

En fin d'année, nous offrons aux mamans une prime d'assiduité consistant en objets de layettes, lainages etc.., l'importance de la prime est fonction du nombre de présences aux consultations.

Nous nous organisons pour mieux faire encore ; notre programme ne se bornant pas aux consultations. Nous voulons étendre notre action sociale et à cet effet, nous venons d'installer un poste d'héliothérapie qui, s'il est appelé à rendre de grands services aux tout petits, peut également venir en aide aux adultes. Ce poste est à la disposition des clients de MM. les médecins sous leur contrôle et leur responsabilité. Une personne spécialement désignée est chargée de ce service, après avoir fait école chez un spécialiste de Marseille. L'application des rayons ultra violets est gratuite pour tous.

D'accord avec la Caisse Départementale d'Assurances Sociales, nous payons aux assurées, ainsi qu'aux femmes d'assurés, les primes d'accouchement et les primes d'allaitement auxquelles elles ont droit et nous faisons souvent des démarches personnelles pour faire activer la liquidation des prestations dues aux intéressés.

Situation Financière — Elle est résumée dans le tableau qui suit :

— Bilan au 31 Décembre 1933 —

Recettes

Reliquat de l'ancien Comité	2.253.07
Subventions	305.00
Dons	1.600.00
Intérêts (Caisse Epargne)	73.22
Cotisations 1933	430.00
	4.661.29

Dépenses

Premier établissement	875.00
Matériel	258.00
Divers	591.55
	1.724.35
Excédent des recettes sur les dépenses	2.936.74
	4.661.29

Bilan du 1er Janvier 1934 au 31 Mai 1935.

Recettes

Report de l'exercice précédent	2.936.74
Subvention et dons	13.689.00
Cotisations 1934	2.701.40
Intérêts (Caisse d'Epargne)	100.36
Remboursement siège central, Paris	68.45
Dons	1.117.00
	20.612.95

Dépenses

Divers	260.85
Frais d'installation	679.45
Chauffage	220.75
Fournitures de bureau et correspondances imprimées	367.45
Matériel	4.750.15
Eau publique	81.00
Layettes	313.00
Service	135.00
Electricité (cautionnement pose du compteur	131.75
	6.939.40
Excédent des recettes sur les dépenses	13.673.55
	20.612.95

Nous éprouvons un réel sentiment de confiance dans l'avenir, forts d'être suivis dans les générosités qui se sont manifestées pour peu que nous persistions à faire œuvre utile et sociale ; forts aussi de la certitude que nous avons, que l'œuvre poursuivie est profondément humanitaire et qu'à ce titre elle doit rallier le concours de toutes les bonnes volontés pour être plus profonde et plus féconde encore.

LE COMITE.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser soit à M. E. Bertin, président du Comité, aux Plantiers, soit à Me Guillaume Buès, Trésorier, rue du Jalet.

Une Assurance sur la vie
Vous otera bien des soucis.
Fred CODOUL — — Sisteron

Chronique Locale et Régionale

SISTERON

Certificat d'Etudes Primaires.— Mercredi 19 Juin, sous la Présidence de M. Lafosse, Inspecteur de l'Enseignement Primaire, a eu lieu l'examen du certificat d'études.

Ont été définitivement admis :

Ecole de filles : Allègre Paulette, Bertrand Paulette, Charamat Léontine, Clavel Hélène, Figuière Germaine (livret de caisse d'épargne), Guigou Yvonne, Julien Josette (livret de la caisse d'épargne), Mélan Jeanne, Musso Joséphine, Piche Elise Ravel Marcelle, Rolland Marie (livret de caisse d'épargne).

Ecole de garçons : Blanc Albert (livret de caisse d'épargne), Burle André (livret de caisse d'épargne), Cabanès Raymond (mention bien, prix d'agriculture, livret de caisse d'épargne), Julien René (livret de caisse d'épargne), Lopez Louis (livret de caisse d'épargne), Put Marcel, Reynaud Paul (livret de caisse d'épargne), Valentini Pierre.

Ecole Primaire Supérieure : Julien Henriette (mention bien, livret de caisse d'épargne).

La Baume : Fautrier Andrée (livret de caisse d'épargne), Riogerge Marcel.

Les Armands : Audibert Suzette (mention bien, prix d'enseignement ménager, livret de caisse d'épargne).

La Silve : Chevaly Ginette.

Mison-village : Pleindoux Léonne.

Nos félicitations aux élèves et à leurs maîtres dévoués.

Nos remerciements à MM. les Administrateurs de la Caisse d'Epargne de Sisteron qui ont bien voulu récompenser par de nombreux prix les élèves les plus méritants.

Les articles de pêche
sont en vente à la Librairie
PASCAL LIEUTIER
25, Rue Droite — — SISTERON

Syndicat des Patrons Bouchers. — Le Président du Syndicat des Patrons Bouchers rappelle à tous les membres que l'Assemblée annuelle départementale est fixée à demain Dimanche 23 Juin.

Cette assemblée annuelle se tiendra à 10 h. 30 à la Chambre de Commerce de Digne. Elle sera présidée par M. Blain, Chevalier de la Légion d'Honneur, Président de la Fédération de la Boucherie-Charcuterie du Sud-Est.

Le prix du banquet est fixé à 35 francs. Le prix de 50 francs qui avait été annoncé comprenait le montant de la cotisation. Il sera donc remboursé 15 francs aux membres qui ont envoyé 50 francs et dont le montant de la cotisation avait déjà été perçu.

Pour les membres qui, par erreur n'auraient pas reçu de convocation, la présente publication en tient lieu.

Le Président du Syndicat adresse un pressant appel à tous les membres pour qu'ils viennent en très grand nombre exprimer leur volonté de rester unis.

Propriétaires de moteurs, ventilateurs appareils à collecteurs
Pour être en règle avec la loi
—o— Contre les Parasites —o—
Consultez :
C. Fiastre & M. Scala
Radio - Electriciens
Rue de Provence — SISTERON
— *Conseils et Devis gratuits* —

Collège Paul Arène. — Admissions dans les classes de 6e. — Les familles qui désirent faire entrer un enfant en 6e doivent présenter au Principal du Collège, un dossier comprenant :

a) un extrait de naissance sur papier timbré de moins de trois mois de date ;

b) un certificat de revaccination récente ;

c) un certificat médical ;

d) un certificat scolaire.

Les candidats à l'entrée en 6e devront subir des épreuves de justification sous la forme d'un compte rendu de lecture, d'une dictée suivie de questions et d'exercices de calcul, Ces épreuves auront lieu au Collège Paul Arène le Jeudi 4 Juillet et commenceront à 8 heures.

à vendre
JARDIN avec BATIMENT D'HABITATION au quartier du Gand.
S'adresser à Me BUES, notaire à SISTERON.

Musique. — C'est demain dimanche qu'aura lieu le dernier bal de la saison donné par la société musicale « Les Touristes des Alpes ». Ce bal se tiendra dans la salle des Variétés - Cinéma à 21 heures. On dansera une bonne partie de la nuit aux sons de trois orchestres.

C'est aux Variétés que toute la jeunesse se donnera rendez-vous et terminera dans l'entrain la saison de la danse.

***

Les personnes qui se sont faites inscrire pour le voyage à Turin, avec la société musicale, sont avisées que le départ aura lieu le dimanche 30 juin, à 4 heures du matin, rue de Provence.

Les Armoires Frigidaires
MISES A LA PORTEE DE TOUTES LES BOURSES
DEMONSTRATION ET VENTE
— — chez — —
BOCCARON, Electricien
— Rue Droite — SISTERON —

Mariage. — C'est avec plaisir que nous avons appris le mariage à Lanslebourg (Savoie), de notre compatriote et ami M. Adolphe Peignon, fils de Mme et M. Peignon, avec Mademoiselle Moris Valentine.

Toutes nos sincères félicitations.

De la Prudence
Dans vos Assurances...
Faites confiance
à *LA PROVIDENCE.*
Fred CODOUL — — Sisteron

Foire. — Notre foire de lundi dernier bien que favorisée par une journée de soleil resplendissant n'a pas eu le succès que l'on pouvait attendre. On sent que la reprise des affaires vient difficilement, puis la saison des fenaisons et enfin l'ambiance d'une situation politique instable qui arrête les affaires parce que *rien ne va* .....

Peu de bestiaux, peu d'acheteurs, mais beaucoup de marchands ambulants qui n'ont certainement pas fait de bonnes affaires.

Grand choix de romans
à la Librairie LIEUTIER.

Avis aux Agriculteurs. — *Prise en charge par l'Etat au 1er Juillet 1935 des blés invendus des récoltes 1933 et 1934.* — Il est rappelé :

1° — Aux propriétaires, aux agriculteurs exploitants, fermiers ou métayers, qu'ils doivent faire leur déclaration de blé invendu aux mairies des communes dans lesquelles se trouvent les stocks, avant le 25 juin 1935, dernier délai ;

2° — Aux coopératives de stockage qu'elles doivent faire ces déclarations avant la même date à la Direction des Contributions Indirectes.

3° — Aux négociants, artisans ruraux, qu'ils doivent faire leur déclaration avant la même date au chef local des Contributions Indirectes duquel ils dépendent.

Les blés non déclarés à cette date ne pourront pas être pris en charge.

***

Il est rappelé qu'un concours de bonne tenue de vergers de poiriers et de pommiers est ouvert dans les communes des cantons suivants :

Seyne, Turriers, La Motte-du-Caire Sisteron, Noyers-sur-Jabron, Volonne, Peyruis, Les Mées, Digne, La Javie, Mézel, Barrême, Senez, Colmars, Saint-André, Annot, Castellane, Entrevaux.

Ce concours sera doté de 4.000 francs de prix.

Demander le règlement du concours et se faire inscrire à la Direction des Services Agricoles des Basses-Alpes, 9, rue Colonel-Payan, à Digne, avant le 1er Juillet 1935.

Les concurrents ayant demandé leur inscription et rempli un questionnaire en 1934 voudront bien indiquer à l'Office s'ils désirent concourir en 1935. Ils n'auront pas à remplir un nouveau questionnaire.

CABINET DENTAIRE
A. SILVY
CHIRURGIEN-DENTISTE
13, Rue de Provence — SISTERON
Cabinet ouvert tous les jours

Statut des grands Mutilés de Guerre. — Les Anciens Combattants grands Invalides (à partir de 85 °/°) susceptibles de réclamer le bénéfice de la loi du 22 Mars 1935 fixant le statut des Grands Mutilés de Guerre (consulter les textes en demandant communication du *Journal Officiel* du 23 Mars 1935 dans les Mairies) et qui détiennent actuellement un livret d'allocation Spéciale aux Grands Invalides délivré par la Section Départementale des Pensions de Digne recevront directement et sans aucune démarche, de l'Intendant Militaire à Digne l'imprimé de demande règlementaire qu'ils auront à remplir et à renvoyer à ce fonctionnaire.

Les Anciens Combattants résidant dans les Basses-Alpes détenant un livret d'allocation Spéciale aux Grands Invalides délivré par une Section Départementale autre que celle des Basses-Alpes ont intérêt à se faire connaître à l'Intendant à Digne pour recevoir l'imprimé de demande.

Pour vos Assurances...
Une seule Agence...
LA PROVIDENCE.
Fred CODOUL — — Sisteron

© VILLE DE SISTERON

Office Départemental des Pupilles de la Nation. — Concours. — Les Pupilles de la Nation du département sont informés qu'un concours pour le recrutement de 700 surnuméraires du sexe masculin, sera ouvert au chef-lieu de chaque département les 29, 30 et 31 juillet 1935.

Les demandes devront être adressées à M. le Directeur départemental des P.T.T. avant le 1er juillet 1935 date de clôture de la liste d'inscription des candidats.

Les candidats devront être âgés de 17 ans au moins le dernier jour du concours et de 27 ans au plus le premier jour du concours.

Par exception la limite d'âge est reculée jusqu'à 32 ans pour les candidats pourvus d'un emploi d'agent titulaire dans l'administration.

En outre, à titre d'essai, les candidats de nationalité française titulaires d'un diplôme de licencié ès lettres ou agrégé de grammaire, peuvent, dans la proportion maxima de 15 0/0 des places offertes, être nommés surnumérairaeas, sans avoir à subir les épreuves du concours et de remplir les conditions d'aptitudes physiques indiquées au 2e alinéa du présent article.

Ceux dont la demande est acceptée par le Ministre sont inscrits dans l'ordre d'admission de leur demande en tête de la première promotion de surnuméraires effectuée après décision d'admission.

MOTOCYCLISTES

UNE MOTO S'ACHETE CHEZ

Paul ALBERT

Avenue de la Gare — SISTERON

Agence des Marques :

PEUGEOT — RAVAT — RADIOR
FAVOR — KOHELER-ESCOFFIER
GILLET-HERSTOL —
— GNOME-RHONE

Atelier de mécanique spécialisé dans la réparation moto

Mise au point — Toutes fournitures

Grandes facilités de payement

— Echanges — Occasions —

Avis aux propriétaires de moteurs et appareils électriques. — Les propriétaires de moteurs électriques et d'appareils électriques à collecteurs, non en règle avec la loi de finances de 1933, prescrivant l'adjonction de dispositifs antiparasites sont invités à vouloir bien se mettre en règle au plus tôt s'ils ne veulent être l'objet de poursuites.

Le Controleur des services de la radio-diffusion au cours d'une prochaine visite serait dans l'obligation de dresser des contraventions aux usagers qui ne se seraient pas conformés aux prescriptions de la Loi.

VARIETES-CINEMA

AUJOURD'HUI
DEMAIN, matinée et soirée

Actualités — Eclair-Journal
Dessins Animés : *Horloges en folie*
— UN FILM POLICIER —o—

Occupe-toi d'Amélie

film avec chants (opérette)

La semaine prochaine :
deux grands films
L'AFRIQUE INDOMPTEE
— LE HARPON ROUGE —

Etat-Civil

du 14 au 21 Juin

PUBLICATION DE MARIAGES

Louis René Marius Ventre, commis des Indirectes à Sisteron et Bonnardel Suzanne Gabrielle, sans profession, demeurant et domiciliée à Lyon.

DÉCÉS

Bonda Jean-Baptiste, 65 ans, célibataire, à l'Hôpital.

NAISSANCES

MARIAGES

Néant.

Etude de Me Charles TARTANSON
Avoué
près le Tribunal Civil de DIGNE
successeur de son Père

EXTRAIT

d'un Jugement Correctionnel

D'un jugement rendu par le Tribunal Correctionnel de Digne, le vingt huit Mars mil neuf cent trente cinq, il a été extrait ce qui suit :

En la cause du Ministère Public près ce Tribunal poursuivant en délit de mise en vente de similaire d'absinthe, demandeur... et en la cause du SYNDICAT CENTRAL DES FABRICANTS D'ANIS dont le siège social est à PARIS, 103, Boulevard Haussmann, poursuites et diligences du Président de son Conseil d'Administration en exercice partie civile ayant Me TARTANSON pour avoué ;

Contre :

NUTI Philomène, Veuve QUEIROLO, demeurant 12, rue Jaubert, MARSEILLE, ex-tenancière du Café de France à SISTERON...

Attendu qu'il est résulté d'un procès-verbal....

et des débats la preuve que la prévenue a, à SISTERON, le dix sept Novembre mil neuf cent trente quatre, en tous cas depuis un temps non prescrit, mis en vente un similaire d'absinthe ;

Attendu que ces faits ainsi établis constituent le délit prévu et puni par l'article premier de la loi du seize Mars mil neuf cent quinze modifié par la loi du dix sept Juillet mil neuf cent vingt deux et par le décret du vingt quatre Octobre mil neuf cent vingt deux ;

Attendu que l'intervention du SYNDICAT CENTRAL DES FABRICANTS D'ANIS est régulière en la forme et qu'il y a lieu de la déclarer recevable ;

Attendu que les agissements délictueux de la prévenue ont évidemment causé à la collectivité des fabricants d'anis un préjudice moral en déconsidérant les produits anisés et un préjudice matériel en jetant sur le marché des consommations, au détriment des produits sains et légaux des similaires d'absinthe interdits par la loi ;

Attendu que le Tribunal a les éléments suffisants pour fixer le montant de ce préjudice...

PAR CES MOTIFS, le Tribunal Correctionnel de DIGNE après en avoir délibéré conformément à la loi déclare NUTI, Veuve QUEIROLO, atteinte et convaincue du délit qui lui est reproché et en répression la condamne à la requête du Ministère Public à une amende de CINQUANTE FRANCS.....

Reçoit le SYNDICAT CENTRAL DES FABRICANTS D'ANIS en son intervention sur les poursuites du Ministère Public, et sur ses conclusions condamne NUTI, Veuve QUEIROLO, a lui payer, à titre de dommages-intérêts la somme de DEUX CENTS FRANCS ; autorise le dit Syndicat à faire insérer le présent jugement dans le SISTERON-JOURNAL, qui s'imprime à SISTERON, et ce aux frais de la condamnée sans que cette insertion puisse dépasser la somme de DEUX CENTS FRANCS ; la condamne enfin à tous les dépens ; fixe au minimum de la loi la durée de la contrainte par corps ;

Fait, jugé et prononcé...
Pour extrait,
Ch. TARTANSON,
Avoué.

Les articles de pêche sont en vente à la Librairie LIEUTIER, rue Droite

Etude de Me Jean ESMIEU
Notaire à SISTERON

VENTE

de fonds de commerce

Deuxième Insertion

Suivant acte reçu par Me Jean ESMIEU, notaire à SISTERON, le premier Juin mil neuf cent trente cinq, enregistré à SISTERON, le sept Juin mil neuf cent trente cinq Folio 74, case 533, Monsieur BARTHELEMY Frédéric Ernest Félicien, cafetier, et Madame ANGLES Lucie Marie, son épouse, demeurant ensemble à SISTERON, Place de la Mairie, ont vendu à Monsieur ROLLAND Henri François Marius, employé, et à Madame CHABRE Elise Marie Camille, son épouse, demeurant ensemble à SISTERON, le Fonds de Commerce de Café et Débitant de boissons, connu sous le nom de

Café de la Mairie

qu'ils exploitaient à SISTERON, Place de la Mairie, dans un immeuble appartenant à M. LEVESQUE.

Oppositions dans les dix jours de la présente insertion en l'étude du notaire soussigné, domicile élu.

Insertion au *Bulletin Officiel* du dix neuf juin mil neuf cent trente cinq, numéro 25.764.

J. ESMIEU.

STATION-SERVICE PHILIPS

UNE STATION-SERVICE
PHILIPS !
VIENT DE S'OUVRIR

● Elle vous offre toutes les garanties techniques et commerciales pour la réparation des postes Philips sous garantie et hors garantie : ...Et aussi pour l'échange de votre ancien récepteur contre un nouveau PHILIPS. En cas d'ennui consultez-nous.

C. FIASTRE et M. SCALA
Distributeurs Officiels « PHILIPS »
6, Rue de Provence — SISTERON
Téléphone 3 et 101

en vente à la Librairie LIEUTIER.

BANQUE des ALPES

Ancienne Banque Chabrand & Caillat
Capital : 6 Millions entièrement versés

Siège Social à GAP : 12, Rue Carnot
TÉLÉPHONE : 0.15 ET 1.97

AGENCES
SISTERON
BRIANÇON
EMBRUN
LARAGNE
SEYNE-LES-ALPES
SAINT-BONNET
VEYNES

Toutes opérations de BANQUE et de TITRES
CHANGE
LOCATION de COFFRES-FORTS
au siège et dans les Agences

CREDIT LYONNAIS

Capital et Réserves 1 milliard 200 millions
1475 Sièges en France et à l'Etranger

Agence de DIGNE, 28, Bd Gassendi
Téléphone N° 37

Bureaux rattachés :
SISTERON, télép. 113, ouvert le mercredi, samedi et jours de foire.
Aux MEES, ouvert le Jeudi.
BARREME — CASTELLANE — SEYNE

Toutes opérations de banque et de titres. Location de compartiment de coffre-forts

Pour vendre ou acheter

FONDS DE COMMERCE
IMMEUBLES - VILLAS
PROPRIÉTÉS - TERRAINS ETC.

S'adresser en confiance à
l'AGENCE GENERALE des ALPES
R. GIRARD
53, Rue Carnot — GAP
Téléph. 1.10

NOTEZ QUE

L'ATELIER ELECTROMECANIQUE

de l'Ancien Collège de Sisteron
(entrée des Variétés)

A ETE CREE POUR PARER A UN BESOIN NOUVEAU

La T. S. F.

L'Amplificateur et tous les Appareils et Accessoires relatifs à cette branche de l'Electricité.
Transformation, Réparation, Dépanage, Réinstallation.

Le Moteur Electrique

L'installation industrielle ou domestique.
Etude, devis, réparation de moteurs, rebobinage de tous appareils.
Eclairage Automobile, installation complète.
Atelier mécanique de précision pour : Réparation d'appareillage délicat, Armes, Réchauds, Machines à coudre, Magnétos.

MENAGERES !...

lorsqu'il s'agit du blanchissage de votre linge n'employez pas sous prétexte qu'il est bon marché, n'importe quel produit. La

CENDRE-LESSIVE SAINT-MARC

vous donnera toute satisfaction parce qu'elle est efficace, parce qu'elle est INOFFENSIVE et parce qu'elle s'emploie en PETITE QUANTITE.

Le meilleur Traitement

Tous les malades atteints d'une affection des bronches accompagnée d'oppression nous seront gré de leur recommander la Poudre Louis Legras, ce remède si simple et si efficace. La Poudre Louis Legras, qui ne présente aucun inconvénient, peut être employée même pour les enfants elle soulage instantanément les plus violents accès d'asthme, catarrhe, essoufflement, toux de vieilles bronchites et guérit progressivement.

Une boîte est expédiée contre mandat de 5 frs 25 (impôt compris) adressé à Louis Legras, 1 Boulevard Henri IV, à Paris.

FAITES DE LA PUBLICITE
DANS *SISTERON-JOURNAL*

Service Régulier par Autocars

SISTERON - DIGNE - SISTERON

P. BUES, SISTERON — *Télép.* 0.20

Sisteron, station :
Café du Commerce, Télép. 61.
Bureau à Digne : *Café des Sports, Boulevard Gassendi, Tél.* 0.86.

HORAIRE

Matin

1r *service*		*service*	
Sisteron	7 h.	Digne	9 h.
Digne	8 h.	Sisteron	10 h.

Soir

3e *service*		4e *service*	
Sisteron	13 h.	Digne	17 h. 10
Digne	14 h.	Sisteron	18 h. 15

Prix des places : Sisteron-Digne, 8 frs.

© VILLE DE SISTERON

Toutes les grandes marques de Poste de T.S.F.

Radio-Phonos, Tourne-Disques, Lampes, Têtes de Pick-Up adaptables sur tout phono

CH. FERAUD -

64, Rue Droite,
SISTERON (b.-a.)

Réparation d'appareils de toutes marques — — —

Un cadeau utile sera offert a tout acheteur d'un poste ou d'une bicyclette

Les derniers modèles, fabrication MALONY équipés avec les tubes les plus récents, garantis un an

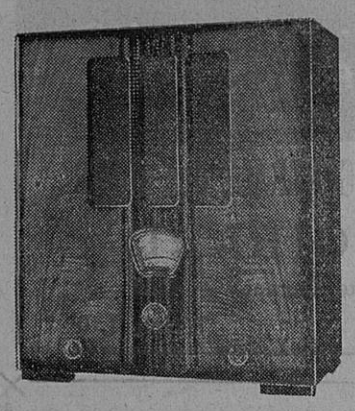

« Le bon six lampes » Anti-Fading musicalité et sélectivité incomparables
Ebénisterie en ronce de Noyers

1250 frs

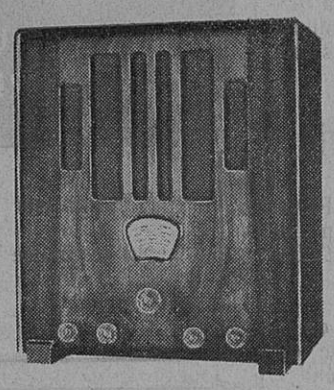

Modèle luxe avec un réglage de Tonalité et un réglage de sensibilité facilitant la réception dans des endroits troublés

1450 frs

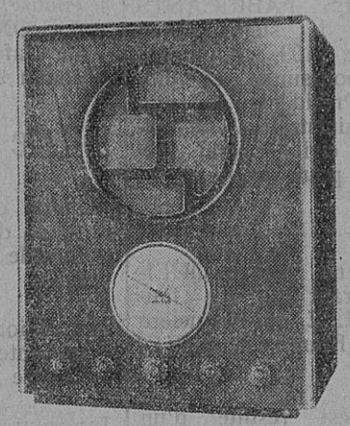

un toutes ondes, repérage instantané des stations par nouveau cadran négatif, trois gammes de longueurs d'ondes

1575 frs

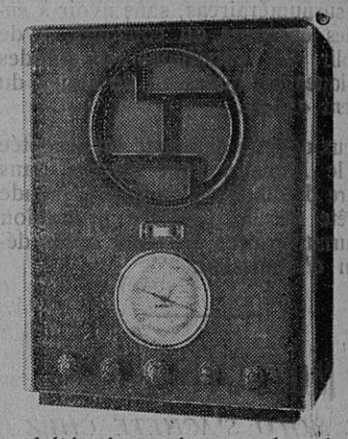

superhétérodyne de grande classe permettant la réception des ondes de 20 à 2000 mètres, réglages suprimant tous les bruits parasites entre les stations — — — Accord visuel.

1875 frs

UN RADIO MALONY C'EST LE BONHEUR AU LOGIS

L'Union de l'expérience et du progrès

1897 RENAULT 1935

l'Automobile de France

Marque qui s'impose
Production des plus puissantes Usines d'Europe
La meilleure qualité aux meilleurs prix

Renseignez-vous au

Garage BUES

Concessionnaire Régional des Automobiles RENAULT

Vente, achat, échange, entretien, réparations

STATION SERVICE moderne, avec Pont Hydraulique
ATELIER DE REPARATIONS
le mieux outillé de la Région
(Abonnements, Tarification des prix)

Magasin de pièces de rechange

(Accessoires et Fournitures)

Place de l'Eglise, SISTERON — Téléph. 18

DES SOLUTIONS EPROUVEES SUR TOUTE LA GAMME

LA CELTAQUATRE - 1 Litre 500 - 4 Cyl.
La moins chère des conduites intérieures
LA MONAQUATRE - 1 Litre 500 - 4 Cyl.
La voiture d'affaires et d'agrément
LA PRIMAQUATRE - 2 Litres 100 - 4 Cyl.
La plus brillante des 4 cylindres
LA VIVAQUATRE - 2 Litres 100 - 4 Cyl.
La 4 cylindres familiale et économique
LA VIVASPORT - 3 Litres 600 - 6 Cyl.
La célèbre voiture ardente et vive
LA VIVASTELLA - 3 Litres 600 - 6 Cyl.
La 6 cylindres familiale au très grand confort
LA NERVASPORT - 4 Litres 800 - 8 Cyl.
La voiture très rapide et très confortable
LA NERVASTELLA - 4 Litres 800 - 8 Cyl.
La luxueuse voiture de grand tourisme
LA REINASPORT - 7 Litres 100 - 8 Cyl.
La plus magnifique voiture de l'époque
LA VIVASTELLA G^D SPORT - 3 lit. 600 - 6 cyl.
La 6 cylindres super-aérodynamique
LA NERVASTELLA G^D SPORT - 4 lit. 800 - 8 c.
La 8 cylindres super-aérodynamique

VENTE A CRÉDIT avec le concours de la D.I.A.C., 47 bis, Avenue Hoche, à PARIS
Renseignements et essais gratuits à nos Usines à BILLANCOURT (Seine) et chez TOUS NOS AGENTS

L'Imprimeur-Gérant : M.-P. LIEUTIER, 25, Rue Droite, SISTERON

Vu, pour la légalisation de la signature ci-contre, le Maire,

© VILLE DE SISTERON